

ENTENTE DE PARTENARIAT

Etineria inc. ("Etineria") offre sur son site click4France ("Site C4F") accessible à l'adresse www.click4france.com, un service de gestion publicitaire qui permet à des annonceurs de diffuser des campagnes publicitaires ("Campagnes") sur un réseau de sites Internet partenaires disposant d'une audience française.

Le Programme de partenariat click4France ("Programme") permet aux sites Internet membres du réseau click4France ("Réseau") de générer des revenus grâce aux Campagnes diffusées sur leurs pages par les annonceurs de click4France.

La présente entente de partenariat ("Entente") contient la totalité des conditions requises pour vous ("le Partenaire") permettre d'être membre du Programme. Le but de l'Entente est de vous permettre de diffuser les Bannières publicitaires, Liens textes, Liens In-text Positextes® ou Vidéos sur votre site ("Site Partenaire") par le biais de liens HTML.

CECI EST UNE ENTENTE LÉGALE ENTRE LE PARTENAIRE ET ETINERIA. LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES CONDITIONS QUI SUIVENT. EN SOUMETTANT VOTRE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT COMPLÉTÉ, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU ET COMPRIS LES CONDITIONS DE L'ENTENTE, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE VOTRE PARTICIPATION AU PROGRAMME PEUT ÊTRE ASSUJETTIE UNIQUEMENT AUX CONDITIONS DE L'ENTENTE, ET VOUS RECONNAISSEZ ÊTRE LIÉ LÉGALEMENT PAR TOUTES CES CONDITIONS.

Tels qu'utilisés dans l'Entente, les termes "vous" et "vos" désignent le partenaire et les termes "nous" et "nos" désignent Etineria.

Ces préambules font partie intégrante de l'Entente. Les Conditions d'utilisation du Site C4F sont également incorporées à l'Entente, dans la mesure où elles ne sont ni incompatibles ni contraires à l'Entente.

ENREGISTREMENT

Pour devenir membre du Programme, vous devez vous enregistrer en tant que partenaire. Pour ce faire, vous devez remplir et soumettre le formulaire disponible sur le Site C4F. Votre demande sera évaluée afin de déterminer si votre site est un site partenaire acceptable. Etineria se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser votre demande pour toute raison.

Afin de participer au Programme, les directives suivantes doivent être respectées:

Votre site ne doit pas contenir de propos violents ou qui sont contraires aux droits de la personne, ni de propos racistes, discriminatoires, menaçants ou diffamatoires. Votre ou vos sites et l'ensemble des pages des sites où seront affichées les Campagnes doivent être directement et facilement accessibles vingt quatre (24) heures par jour, sept (7) jours par semaine et trois cent soixante cinq (365) jours par an, tant pour les internautes que pour Etineria. Votre site ne doit pas être en construction et les liens hypertextes qu'il contient doivent être fonctionnels. Votre site ne doit pas être un site miroir ou rediriger automatiquement vers d'autres pages ou sites Internet. Votre site doit disposer d'un contenu éditorial minimal.

SERONT EXCLUS DU PROGRAMME SANS DÉDOMMAGEMENT NI RÉMUNÉRATION LES SITES:

- traitant directement de piratage informatique ("hacking") ou indirectement (réseaux peer to peer) ainsi que tous sites pouvant être associés à du piratage informatique;
- de vente pyramidale;
- faisant la promotion du télétravail (travail à domicile) et du développement personnel (sauf autorisation expresse d'Etineria).

Notre équipe vérifie régulièrement le contenu des pages de nos sites partenaires. Si le contenu du Site Partenaire change par rapport à son jour d'acceptation et qu'Etineria détermine, à sa seule discrétion, que le Site Partenaire ou les activités et gestes du Partenaire ne respectent plus les directives ci-dessus ou ne sont plus appropriés pour le Programme, Etineria peut, sans préavis, annuler votre enregistrement au Programme, mettre ainsi fin immédiatement à l'Entente, et éliminer le Site Partenaire du Réseau.

Le Partenaire s'engage à mettre à jour ses informations d'enregistrement afin d'en assurer l'exactitude. Etineria se réserve le droit de modifier vos informations d'enregistrement, si nécessaire.

SITES ENREGISTRÉS DANS L'UNE DES THÉMATIQUES «CHARME»

Tout site inscrit dans l'une des thématiques « charme » s'engage à respecter les conditions suivantes :

Le Partenaire s'engage à faire la preuve de sa majorité dans son pays de résidence et des coordonnées valides permettant de le contacter, notamment une adresse e-mail et une adresse postale (pas de boîte postale). Le Partenaire s'engage à mettre et maintenir à jour ses coordonnées (adresse postale et adresse e-mail). Le Partenaire s'engage à faire tout son possible afin d'empêcher l'accès des contenus du Prestataire à des mineurs. Notamment, il s'engage à mettre en place un avertissement informant du caractère érotique du contenu proposé et interdisant l'accès aux mineurs. Il s'engage aussi à tagger son site auprès de l'ICRA (<http://www.icra.org/>) ainsi qu'à mettre en place tout autre moyen permettant d'empêcher l'accès de mineurs. Le Partenaire n'utilisera aucun matériel illégal dans l'affichage des annonces du Programme et ne fournira pas aux visiteurs de fausses informations quant au fonctionnement des produits promus ou quant à leur contenu. Toute action ne respectant pas ces règles sera sanctionnée par une rupture immédiate du présent contrat et par annulation de tout paiement dû et non encore effectué.

DESCRIPTION DES SERVICES ET DES ENGAGEMENTS

Si Etineria accepte la demande d'enregistrement du Partenaire, cette acceptation sera confirmée par courriel.

En même temps, Etineria fournira au Partenaire un nom d'utilisateur et un mot de passe confidentiels permettant au Partenaire d'accéder à un compte personnel accessible à partir du Site C4F. À partir de ce compte, le Partenaire pourra accéder au code HTML avec lequel le Partenaire pourra créer des liens entre le Site Partenaire et des pages Web du Site C4F ("Liens Tags"). Chaque compte partenaire dispose d'un numéro d'identifiant qui lui est propre. Ce numéro est inclus dans les Liens Tags mis à votre disposition pour chaque zone d'affichage publicitaire que vous aurez configurée sur votre compte personnel click4France.

Vous devez vous assurer que l'intégralité des Liens Tags récupérés sur votre compte personnel cli4France soit copiée dans le code source des pages où vous désirez diffuser des Campagnes, et que vos Liens Tags comportent bien le numéro d'identifiant permettant au Programme de vous reconnaître, sinon des commissions qui vous seraient autrement dues ne seront pas tracées et comptabilisées.

À partir de son compte, le Partenaire aura aussi accès à des tableaux de statistiques pour chacun de ses sites et zones d'affichages publicitaires. Le Partenaire pourra vérifier à partir de son compte les informations sur les paiements qui lui seront dus.

Etineria sera responsable de l'entretien de ses serveurs et de la continuité du service de gestion publicitaire.

Le Partenaire fera son possible pour assurer la disponibilité non interrompue du Site Partenaire. Le Partenaire consent à coopérer pleinement avec Etineria afin d'établir et de maintenir tous liens entre le Site Partenaire et le Site C4F. Le Partenaire n'utilisera que les graphismes relatifs au Site C4F, qu'Etineria aura fournis afin d'établir des liens ou pour d'autres utilisations. Le Partenaire n'utilisera le code HTML, les graphismes ou autres éléments

techniques fournis par Etineria qu'afin d'identifier le Site Partenaire comme membre du Programme et de lier ou d'envoyer des requêtes au Site C4F.

PAIEMENTS & RAPPORTS DE PISTAGE

Sous réserve du respect par le Partenaire de l'intégralité des conditions de l'Entente, la rémunération du Partenaire sera calculée comme suit.

Références de sites éditeurs

Etineria rémunèrera le Partenaire vingt euros (20€) pour chaque nouveau partenaire qui s'enregistrera au programme click4France grâce à lui.

Les commissions pour de telles références sont recevables sous réserve des conditions suivantes: (1) l'éditeur doit parvenir au Site C4F par l'intermédiaire d'un Lien Tag du Site Partenaire comportant le numéro d'identification du Partenaire; (2) l'enregistrement de l'éditeur doit avoir été accepté par Etineria ; et (3) la commission de référencement sera versé après vérification des données d'audience du nouveau partenaire. Etineria vérifiera principalement que le nouveau partenaire puisse générer plus de 100 000 affichages publicitaires par mois sur de l'audience française. La vérification s'effectuera sur une période de soixante (60) jours suivant l'enregistrement du nouveau partenaire.

Références d'annonceurs

Etineria rémunèrera le Partenaire dix euros (10€) pour chaque nouvel annonceur qui s'enregistrera au programme click4France grâce à lui.

Les commissions pour de telles références sont recevables sous réserve des conditions suivantes: (1) l'annonceur doit parvenir au Site C4F par l'intermédiaire d'un Lien Tag du Site Partenaire comportant le numéro d'identification du Partenaire; (2) l'enregistrement de l'annonceur doit avoir été accepté par Etineria; et (3) Etineria doit avoir reçu de l'annonceur le paiement complet des frais applicables ou des sommes dues en vertu de l'entente de positionnement de l'annonceur.

Rémunération des espaces publicitaires

Etineria rémunèrera le Partenaire au minimum cinquante pourcent (50%) des gains nets générés par les Campagnes du Programme diffusés sur les sites du Partenaire. Les gains nets proviennent des revenus reçus des annonceurs moins les frais ou commission aux agences, crédits ou tel autres coûts, sur des Campagnes commercialisées au :

- CPC (Coût par clic) pour chaque clic sur les annonces publicitaires ;
- CPA (Coût Par Acquisition) pour chaque vente ou génération de prospects suite aux clics sur les annonces publicitaires;
- CPM (Coût Par Mille) pour chaque millier d'affichages publicitaires diffusés.

Audience non valide

Seuls les impressions publicitaires, clics, ventes ou génération de prospects, références de nouveaux annonceurs ou de nouveaux partenaires tracés et enregistrés par notre système seront comptabilisés afin d'établir le paiement dû en fonction des taux de commission ci-dessus. Le Partenaire est seul responsable de l'installation et du bon fonctionnement des Liens Tags. Etineria, en aucun cas, ne devra payer de commissions pour des impressions, clics, ventes ou génération de prospect sur des Campagnes ou enregistrement de nouveaux annonceurs ou partenaires qui n'auront pas été correctement tracés ou enregistrés du fait que les Liens Tags entre le Site Partenaire et le Site C4F n'auraient pas été installés ou utilisés correctement.

Le Partenaire accepte qu'Etineria puisse, à sa seule discrétion, déduire des commissions dues tous montants qui, selon Etineria, seraient associés à de l'audience frauduleuse ou non valide, telle que des clics sur des Campagnes réalisés à partir de programmes ou de logiciels qui envoient des requêtes au Site C4F de façon automatique ou toute autre méthode pouvant augmenter artificiellement le nombre d'impressions publicitaires ou clics sur les annonces publicitaires du Programme.

Le Partenaire fera son possible pour éviter que toute audience non valide ne gonfle artificiellement le nombre d'affichages publicitaires ou clics sur les annonces du Programme, et avisera Etineria au plus tôt dans le cas où il aurait pris connaissance d'audience non valide sur ses sites afin qu'Etineria puisse prendre les mesures adaptés pour bloquer les effets d'une telle audience.

Le partenaire se doit d'offrir le meilleur positionnement possible aux Campagnes click4France. Il n'incitera pas les internautes à cliquer sur les Campagnes autrement que par un positionnement adéquat des Campagnes sur les pages de ses sites. Toutes manœuvres visant à augmenter artificiellement le nombre d'impressions ou de clics sur les Campagnes se traduiront par la fermeture du compte du partenaire et/ou la rétention de toutes sommes générées par le partenaire depuis le dernier paiement au partenaire ou depuis sa date d'inscription au Programme. Ces manœuvres incluent entre autres et sans limitation:

- les affichages à l'aide de Pop-up et d'E-mails;
- l'utilisation d'un nombre déraisonnable de nos Campagnes par page;
- l'utilisation de Campagnes sur des pages contenant une sélection massive de campagnes publicitaires;
- l'affichage exclusif d'une ou plusieurs Campagnes sur l'une de vos pages;
- l'affichage autre que sur une page internet de nos Campagnes.
- toutes formes de sollicitations directes ou indirectes visant à pousser l'internaute à cliquer sur nos Campagnes.
- toutes formes d'opération de « Spamming » (envoi massif de publicités non sollicitées)

Autres dispositions

Les parties conviennent qu'Etineria est seule habilitée à encaisser les sommes dues par les annonceurs.

Les commissions du Partenaire seront basées sur les rapports statistiques accessibles en tout temps sur le compte du Partenaire. Le Partenaire accepte que ces statistiques (qui détaillent le nombre d'affichages publicitaires, les clics réalisés sur annonces des Campagnes, les commissions sur ventes ou génération de prospects et comptabilisés, ainsi que les paiements de commissions prévus) constitueront l'évaluation finale et déterminante des revenus du Partenaire sur les Campagnes que ce dernier aura diffusé dans le cadre du Programme click4France et en fonction de quoi seront calculées les commissions.

Aucun paiement de commissions ne sera dû pour des impressions, clics, ventes ou génération de prospects sur des Campagnes ou des enregistrements de nouveaux annonceurs ou partenaires réalisés en dehors de la durée de l'Entente.

Le Partenaire accepte qu'Etineria n'effectuera de paiement que pour des clics réalisés sur des Campagnes qu'Etineria aura pu facturer et encaisser de ses annonceurs. Par exemple, Etineria ne pourrait pas effectuer de paiement au Partenaire pour des clics réalisés sur des Campagnes qui n'ont pas été enregistrés ou facturés aux annonceurs en raison d'une panne informatique ou autre problème.

Le Partenaire ne peut prétendre à aucune autre rémunération. Tous autres revenus, produits ou services associés de quelque façon que ce soit au Site C4F appartiennent exclusivement à ce dernier.

Le Partenaire s'engage expressément à s'acquitter de toutes les obligations fiscales qui lui incombent dans son pays d'exercice et d'immatriculation. Font partie de ses obligations, sans que la liste soit exhaustive : la taxe sur la

valeur ajoutée, l'impôt des sociétés, les obligations salariales et cotisations sociales afférentes, les obligations patronales. Le Partenaire dégage le Prestataire de toute responsabilité liée à la non exécution d'une ou plusieurs de ces obligations. Le Partenaire déclare formellement avoir en sa possession tous les éléments nécessaires à l'exécution de ses obligations fiscales.

Date du paiement

Dès que le total des commissions dues au Partenaire dépasse les soixante-quinze euros (75 €), Etineria paiera sur demande (email à info@click4france.com) les montants dus au Partenaire par transfert Paypal, déduction faite des taxes devant être retenues selon la loi, à la fin du mois de la demande paiement. Si le Partenaire ne dispose pas d'un compte Paypal, le paiement s'effectuera alors soit:

- par chèque dès que les commissions dues au Partenaire dépasseront cent cinquante euros (150 €). Les chèques seront générés à la fin du mois de la demande paiement;
- par virement bancaire dès que les commissions dues au Partenaire dépasseront cinq cent euros (500 €). Les virements seront générés à la fin du mois de la demande paiement.

Si les commissions dues au Partenaire au cours d'un mois sont inférieures à soixante-quinze euros (75 €), Etineria conservera ces sommes jusqu'à ce que les commissions agrégées dépassent les soixante-quinze euros (75 €).

Les paiements seront libellés en euros.

Utilisation du gestionnaire publicitaire (adserver) C4F

Le Partenaire peut, à sa discrétion, se servir du gestionnaire publicitaire C4F pour gérer ses propres annonces publicitaires sur son site.

L'utilisation du gestionnaire publicitaire n'occasionnera aucun frais au partenaire, en autant que ce dernier consente à ce que la quantité de diffusion de ses propres annonces ne dépasse pas soixante-dix pour cent (70%) de la capacité d'affichage de chaque zone de diffusion gérée par le gestionnaire C4F.

En tout temps, l'utilisation du gestionnaire C4F n'affectera ni le montant, ni le pourcentage de commissions, dues au partenaire pour la portion des annonces diffusées par C4F.

REPRÉSENTATIONS & GARANTIES

LE PARTENAIRE REPRÉSENTE ET GARANTIT QUE LE SITE PARTENAIRE RESPECTERA EN TOUT TEMPS LES DIRECTIVES ET CONDITIONS DE L'ENTENTE AINSI QUE TOUTES LOIS APPLICABLES, NE VIOLERA AUCUN DROIT, INCLUANT, SANS LIMITATION, DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LE DROIT À LA VIE PRIVÉE, DES DROITS DE PUBLICITÉ OU DES SECRETS INDUSTRIELS DE TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ. LE PARTENAIRE REPRÉSENTE ET GARANTIT QUE SON SITE OU TOUT ÉLÉMENT DU SITE PARTENAIRE NE VIOLE AUCUNE OBLIGATION CONTRACTUELLE ET NE CONSTITUE PAS UN ACTE POUR LEQUEL LE PARTENAIRE SERAIT RESPONSABLE ENVERS UNE PERSONNE OU UNE ENTITÉ, ET N'EST PAS TROMPEUR OU FAUX. LE PARTENAIRE REPRÉSENTE ET GARANTIT QU'IL FERA SON POSSIBLE POUR ÉVITER QUE LE SITE PARTENAIRE CONTIENNE DES VIRUS OU AUTRES PROGRAMMES NUISIBLES OU DESTRUCTIFS.

Le Partenaire représente et garantit qu'il est dûment autorisé à conclure l'Entente et à exécuter ses obligations en vertu de l'Entente, et que la personne qui accepte l'Entente au nom du Partenaire est un représentant du Partenaire dûment autorisé à lier au Partenaire aux conditions de l'Entente.

EXCLUSIONS DE GARANTIES

SUJET À CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU À L'ENTENTE, ETINERIA, SES CONCÉDANTS, OFFICIERS, ADMINISTRATEURS, AGENTS, FILIALES, EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET CESSIONNAIRES NIENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE TOUTE NATURE, VERBALE OU ÉCRITE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, EN CE QUI CONCERNE LES SERVICES, Y COMPRIS, ET SANS LIMITER LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, LES GARANTIES OU CONDITIONS AFFÉRANT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ OU À LA NON-CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE.

ETINERIA NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION NI GARANTIE EN CE QUI CONCERNE LES GAINS, PROFITS OU PERTES QUE LE PARTENAIRE PUISSE OU NE PUISSE PAS RÉALISER EN VERTU DE L'ENTENTE.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

NI ETINERIA, NI SES CONCÉDANTS, OFFICIERS, ADMINISTRATEURS, AGENTS, FILIALES, EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET CESSIONNAIRES NE SONT RESPONSABLES DE TOUTES PERTES, COÛTS, DOMMAGES OU DÉPENSES (Y COMPRIS DES FRAIS RAISONNABLES D'AVOCATS) SUBIS OU ENCOURUS PAR LE PARTENAIRE EN VERTU DE L'ENTENTE OU ENCOURUS PAR LE PARTENAIRE EN RAISON DE TOUS SERVICES FOURNIS PAR ETINERIA ET/OU SES PARTENAIRES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LE CONTENU DE TOUS SITES OU PAGES WEB, DES ERREURS INFORMATIQUES, PERTES DE DONNÉES, RETARDS OPÉRATIONNELS, VIRUS INFORMATIQUES, LA DESTRUCTION, L'UTILISATION DE OU L'ACCÈS À TOUS SITES WEB OU DOSSIERS NON AUTORISÉS, OU AUTRES DOMMAGES OU PERTURBATIONS SUBIES PAR LE PARTENAIRE, MÊME SI ETINERIA A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES.

ETINERIA NE SERA PAS RESPONSABLE DES GESTES, ERREURS OU OMISSIONS DE TOUS TIERS.

Etineria, ses concédants, officiers, administrateurs, agents, filiales, employés, successeurs et cessionnaires ne seront en aucun cas responsables de tous dommages découlant de l'exploitation ou de la disponibilité du Programme, du retard ou de l'impossibilité d'offrir le Programme, ou de tout accès non autorisé au Programme, de l'élimination ou de la modification de vos transmissions ou données, du défaut de sauvegarder vos transmissions ou données, ou du défaut de les livrer ou de les livrer à temps.

Etineria, ses concédants, officiers, administrateurs, agents, filiales, employés, successeurs et cessionnaires ne seront en aucun cas responsables de tous dommages ou pertes découlant directement ou indirectement de force majeure ou de causes qui sont raisonnablement hors de leur contrôle.

NONOBTANT CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE D'ETINERIA ENVERS LE PARTENAIRE DÉCOULANT OU ASSOCIÉE À L'ENTENTE NE DÉPASSERA LE MONTANT TOTAL DES SOMMES PAYÉES PAR ETINERIA AU PARTENAIRE EN VERTU DE L'ENTENTE DANS LE MOIS QUI PRÉCÈDE TOUTE PERTE ALLÉGUÉE.

INDEMNISATION

Le Partenaire est seul responsable de tout dommage découlant ou associé au contenu ou autre élément du Site Partenaire et/ou de tout contenu ou élément auquel les utilisateurs peuvent accéder par l'intermédiaire du Site Partenaire. Le Partenaire s'engage à indemniser et défendre Etineria, ses concédants, officiers, administrateurs, agents, filiales, employés, successeurs et cessionnaires contre toutes poursuites ou procédures fondées ou découlant, soit directement ou indirectement, de l'existence du Site Partenaire, y compris, sans limitation, des poursuites pour contrefaçon de droits de propriété intellectuelle d'un tiers, diffamation, violation de toute loi ou règlement, ou des poursuites découlant de la violation de l'Entente par le Partenaire. Le Partenaire paiera tous les

coûts, dommages et intérêts, et dépenses, y compris, sans limitation, les frais raisonnables d'avocats et les frais de justice auxquels seraient condamnés ou qu'auraient encourus Etineria, ses concédants, officiers, administrateurs, agents, filiales, employés, successeurs et concessionnaires en raison de telles poursuites ou procédures.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & INFORMATION CONFIDENTIELLE

Sur acceptation de la demande d'enregistrement du Partenaire par Etineria, Etineria accorde au Partenaire, pour la durée de l'Entente, une licence limitée, révocable, non exclusive, non transférable, gratuite, mondiale, afin seulement d'accéder au Site C4F par le biais de liens HTML en accord avec les conditions et l'objet de l'Entente, et d'utiliser les logos, marques de commerces et autres éléments identificateurs semblables appartenant à Etineria et ses Partenaires ("Éléments sous Licence") qu'Etineria fournit au Partenaire seulement en association avec de tels liens. Cette licence prendra fin immédiatement dès la résiliation de l'Entente.

Vous ne pouvez pas modifier ou changer les Éléments sous Licence de quelque manière que ce soit. Vous ne pouvez utiliser les Éléments sous Licence que pendant le temps que vous êtes membre du Programme. Etineria peut révoquer cette licence en tout temps en envoyant un avis écrit à cet effet.

Le Partenaire ne peut pas utiliser les noms, marques de commerce, logos et autres matériels d'Etineria dans toute forme de publicité que ce soit sans d'abord soumettre le matériel publicitaire à Etineria et obtenir le consentement écrit d'Etineria. Etineria ne refusera pas son consentement de façon déraisonnable.

Pour la durée de l'Entente, le Partenaire accorde à Etineria, ses concédants et officiers, une licence révocable, non exclusive, non transférable, gratuite, mondiale, afin d'utiliser, à la seule discrétion d'Etineria, les noms, titres, logos et marques de commerce du Partenaire, dans de la publicité, du marketing ou des promotions des services d'Etineria. Nonobstant ce qui précède, il est entendu qu'Etineria n'a aucune obligation de faire de telle publicité, marketing ou promotion. Cette licence prendra fin immédiatement dès la résiliation de l'Entente.

Les parties à l'Entente conservent tous leurs droits de propriété intellectuelle qui ne sont pas expressément accordés dans l'Entente.

À moins d'avoir obtenu le consentement de l'autre partie, chaque partie s'engage à ce que toute information concernant l'autre partie, y compris, sans limitation, les conditions de l'Entente, l'information d'affaires et financière, les listes de clients et l'information concernant les prix et les ventes, les adresses URL et les paramètres permettant d'accéder au Programme, restera confidentielle ("Information Confidentielle") et ne sera pas utilisée par telle partie, directement ou indirectement, pour quelque fin que ce soit sauf et dans la mesure (a) nécessaire afin de respecter des obligations de l'Entente ou une ordonnance de tout tribunal administratif ou judiciaire ou (b) si de telles informations sont connues ou accessibles au public par l'intermédiaire de sources autres que telle partie ou qu'un partenaire de telle partie. Les obligations des parties concernant l'Information Confidentielle subsisteront à la résiliation de l'Entente.

DURÉE & RÉSILIATION

L'Entente entrera en vigueur lorsqu'Etineria avisera le Partenaire de l'acceptation de sa demande d'enregistrement.

Vous pouvez annuler votre enregistrement au Programme, et ainsi résilier l'Entente, en tout temps, avec ou sans raison, en nous avisant par avis écrit, envoyé par courrier, courriel ou fax.

Etineria peut également résilier l'Entente, et ainsi annuler l'enregistrement du Partenaire au Programme, en tout temps, avec ou sans raison, en avisant le Partenaire par avis écrit, envoyé par courrier, courriel ou fax.

Dès que l'Entente prend fin, le Partenaire enlèvera immédiatement du Site Partenaire tout code HTML fourni par Etineria en vertu de l'Entente afin de diffuser les Campagnes click4France, ainsi que tous graphismes, images ou autres éléments techniques fournis par Etineria en vertu de l'Entente. Le Partenaire rendra immédiatement à Etineria ou, suite à la demande d'Etineria, détruira toute propriété intellectuelle, information et/ou éléments appartenant à Etineria, dont le Partenaire est en possession et, sujet à l'accord contraire d'Etineria reçu par écrit, devra enlever du Site Partenaire tous liens hypertextes au Site C4F, ou aux sites Web des Partenaire d'Etineria.

Dès que l'Entente prend fin, toutes sommes dues au Partenaire en vertu de l'Entente seront payées lors de la prochaine période de facturation d'Etineria dans la mesure où le solde du compte est supérieur à vingt cinq euros (25 €).

MODIFICATIONS À L'ENTENTE

Etineria peut, à sa seule discrétion, modifier toutes conditions de l'Entente de temps à autres et sans préavis. Un avis de modification sera affiché sur la présente page. À moins d'avis contraire, toutes modifications entreront en vigueur 48 heures après avoir été ainsi affichées. **SI VOUS ESTIMEZ QUE TOUTE MODIFICATION EST INACCEPTABLE, VOTRE SEUL RECOURS EST DE METTRE FIN À L'ENTENTE. EN CONTINUANT DE PARTICIPER AU PROGRAMME SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS, VOUS INDIQUEZ VOTRE ACCEPTATION DES MODIFICATIONS.**

DISPOSITIONS DIVERSES

- La Politique sur la protection des renseignements personnels de click4France fait partie de l'Entente, et vous consentez à ce que l'utilisation d'information telle que décrite dans ladite Politique ne constitue pas une violation de vos droits de publicité et de vos droits à la vie privée.
- Les parties à l'Entente sont indépendantes l'une de l'autre et aucune disposition de l'Entente ne sera interprétée de sorte à créer une relation d'emploi, d'agent, de partenariat, d'entreprise en participation (joint venture), de fiducie ou autre relation semblable. Aucune des parties n'aura le droit d'agir en tant qu'agent de l'autre partie et n'aura le droit de lier l'autre partie.
- Etineria se réserve tous les droits qui ne sont pas expressément accordés en vertu de l'Entente. Aucune disposition de l'Entente ne doit être interprétée comme conférant une licence ou un droit en vertu d'un droit de propriété intellectuelle quelconque appartenant à Etineria ou à toute autre personne ou entité.
- Aucune des parties ne sera responsable pour le manquement ou le retard dans l'exécution de toute obligation en vertu de l'Entente si un tel manquement ou retard est dû à des circonstances imprévues ou à toute cause hors du contrôle raisonnable de la partie. En cas d'un tel délai, toute période applicable pour l'exécution de l'obligation peut être remise pour une période de temps égale à la durée du retard.
- Aucune des parties ne peut céder, accorder de sous-licence ou autrement grever l'Entente et les droits accordés en vertu de l'Entente, sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, lequel consentement ne sera pas refusé ou retardé de façon déraisonnable. Toute sous-licence, cession ou autre charge faite en violation de ce qui précède sera nulle et sans effet. Nonobstant ce qui précède, Etineria peut céder l'Entente sans le consentement du Partenaire à une compagnie qui lui succède en vertu de la vente des biens d'Etineria, de la vente d'Etineria ou d'une fusion.
- Dans l'hypothèse où l'une quelconque des dispositions de l'Entente serait annulée par une cour ayant compétence, cette disposition ou la partie ainsi annulée sera sans effet dans cette juridiction, sans que ceci n'affecte pour autant les autres dispositions de l'Entente ou leur validité dans toute autre juridiction
- Les sections et les titres de l'Entente n'ont qu'une valeur indicative et n'affectent aucunement l'interprétation de l'Entente. Dans l'Entente, le singulier comprend le pluriel et vice versa, le masculin comprend le féminin, et les mots désignant des personnes s'appliquent aux individus, propriétaires uniques, partenariats, entreprises, fiducies et associations non incorporées.

- L'Entente est régie par les lois de la Province de Québec et les lois applicables du Canada, sans référence aux principes de conflits de lois. Vous acceptez d'être lié par ces lois et de vous en remettre à la compétence des tribunaux de la Province de Québec en ce qui a trait à l'interprétation ou à l'application de l'Entente.
- L'Entente constitue la totalité de l'entente entre le Partenaire et Etineria en ce qui concerne le sujet de l'Entente et remplace toute entente ou convention antérieure. Aucune représentation ou propos d'une des parties ou fait au nom d'une des parties en ce qui concerne le sujet de l'Entente ne fera partie de l'Entente à moins de disposition contraire prévue à l'Entente. Le Partenaire reconnaît avoir évalué l'Entente de façon indépendante et ne se fie à aucune représentation, garantie ou aucun propos d'Etineria ou de toute autre personne, autrement que ce qui est expressément prévu à l'Entente.
- Le défaut d'une partie d'exercer les droits ou dispositions de l'Entente ne constitue pas une renonciation de tels droits ou dispositions. Sauf dans les cas prévus à l'Entente, aucune renonciation à une disposition ou obligation de l'Entente n'aura d'effet à moins qu'une telle renonciation ne soit écrite et signée par Etineria et le Partenaire. Aucune renonciation des parties à une disposition de l'Entente ne constituera une renonciation à une violation ultérieure de la disposition ou une renonciation à une autre disposition.
- L'Entente s'applique au bénéfice du Partenaire et d'Etineria et lie le Partenaire et Etineria ainsi que leurs successeurs et cessionnaires respectifs. L'Entente ne s'applique pas au bénéfice de tiers et ne sera pas considérée comme accordant des droits aux tiers, qu'ils soient ou non mentionnés dans l'Entente. Les dispositions de l'Entente qui reconnaissent des droits aux parties après la résiliation ou l'expiration de l'Entente, y compris, sans limitation, ce qui concerne le paiement de sommes dues, les représentations et garanties, les exclusions de garanties, la limitation de responsabilité, l'indemnisation, la propriété intellectuelle et l'information confidentielle, subsisteront après la résiliation ou l'expiration de l'Entente.
- Vous reconnaissez et comprenez qu'Etineria peut en tout temps conclure des ententes semblables selon des conditions qui peuvent être différentes de celles de la présente Entente ou peut exploiter des sites Web qui sont semblables ou qui font concurrence au Site Partenaire.

AVIS

À moins qu'autrement prévu à l'Entente, tout avis requis ou permis en vertu de l'Entente sera fait par écrit et sera considéré effectué ou remis s'il est envoyé par courriel à info@click4france.com (et que sa réception est confirmée), livré en mains propres, envoyé par fax (et que sa réception est confirmée), ou envoyé par courrier express avec livraison en 48 heures, ou s'il est livré par courrier enregistré, timbrage prépayé, à l'adresse de l'autre partie.

Vous pouvez nous faire parvenir toute question concernant l'Entente par courriel à info_@_click4france.com ou par courrier à l'adresse suivante:

Etineria Inc.
Programme click4france
5003 rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L9 - Canada

La présente entente de partenariat à révisée le 18 mai 2010.

© Etineria Inc., Montréal